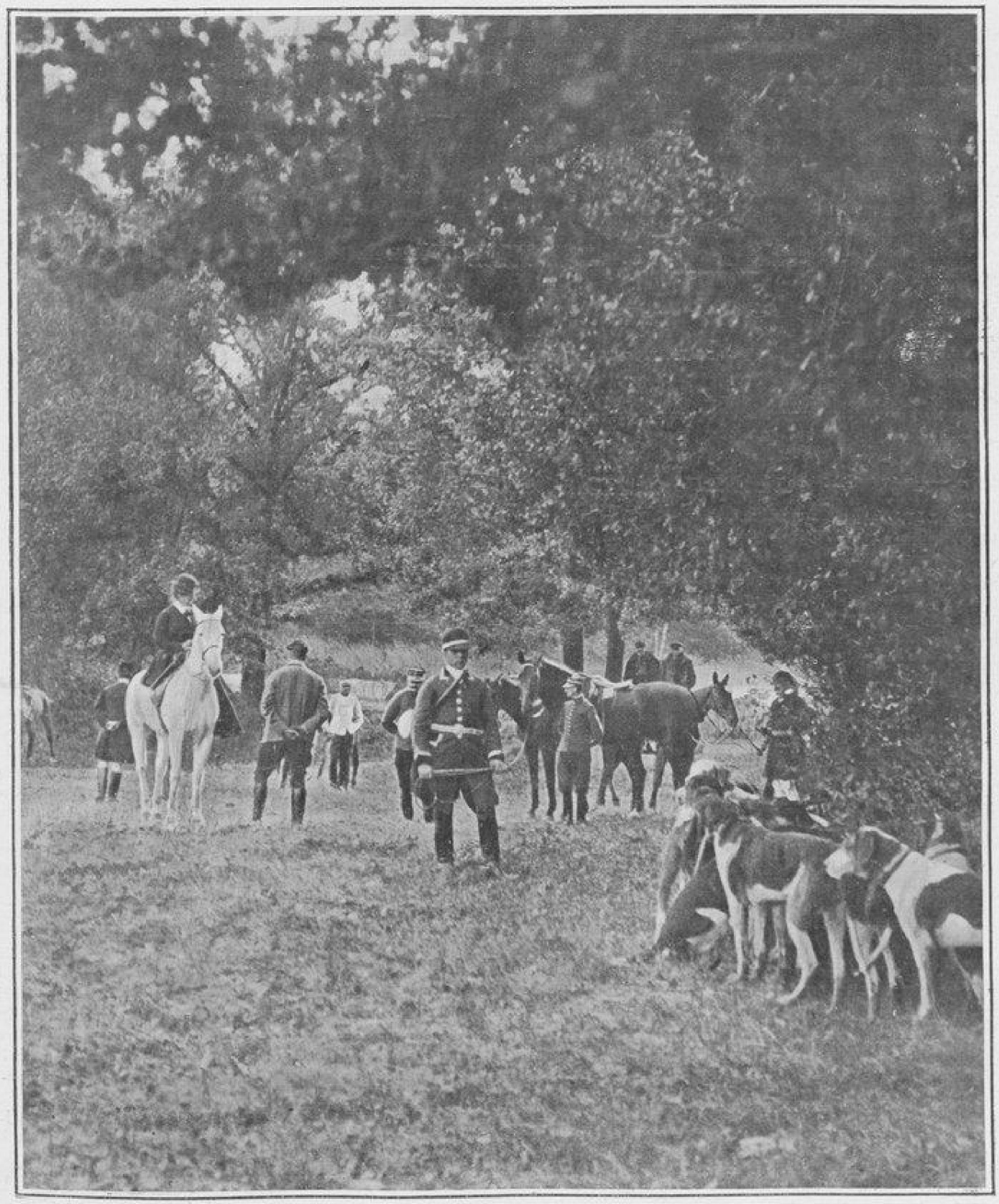
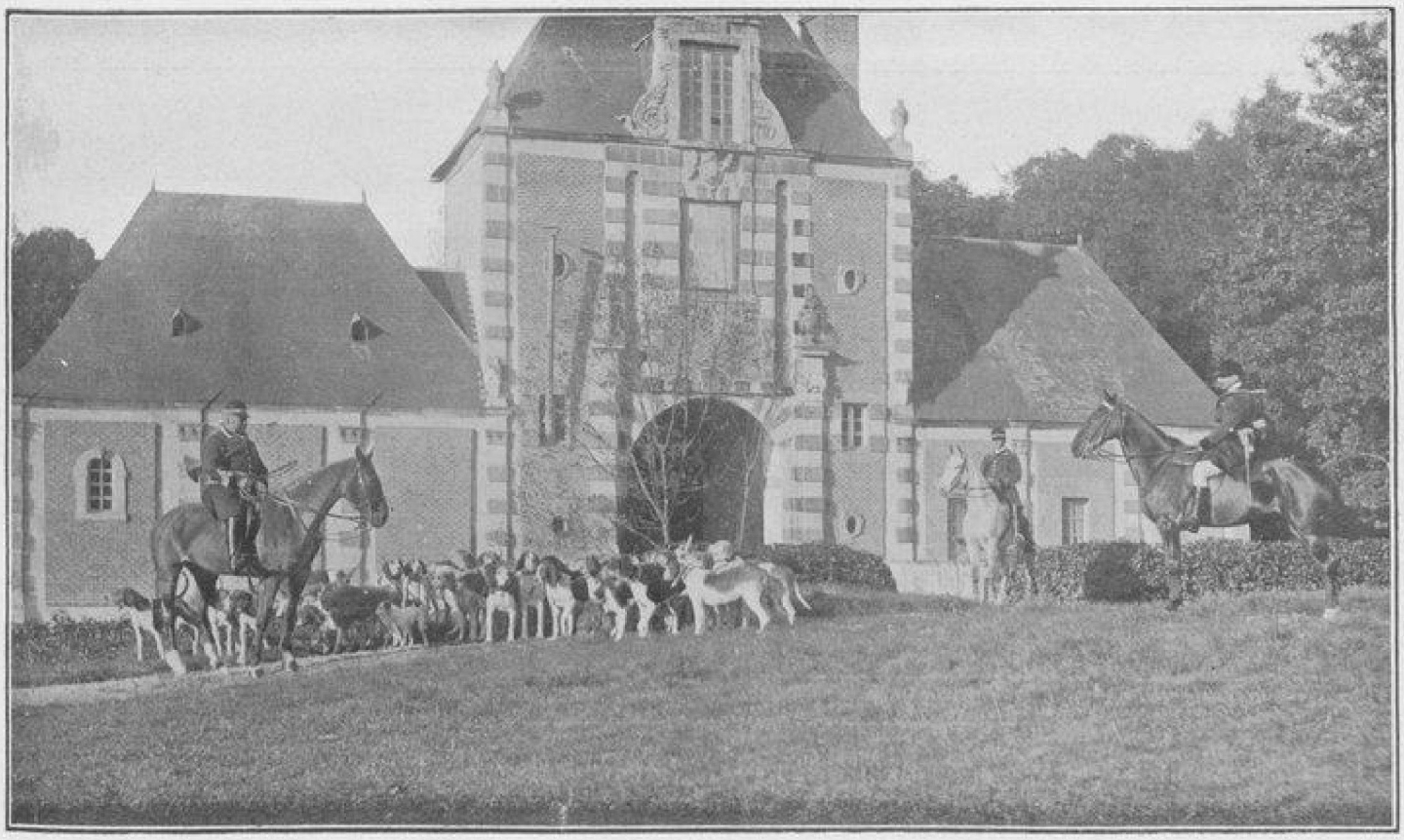
N° 436 27 Novembre 1904

LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



LE RALLIE-BOURBONNAIS DANS LES BOIS DES LORDES

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



L'ÉQUIPAGE DU RALLIE-BOURBONNAIS DEVANT LE PORTAIL DU CHATEAU D'AVRILLY

LES GRANDS ÉQUIPAGES

Le Rallie-Bourbonnais

La vénerie a toujours été en honneur en Bourbonnais, pays très boisé, et où de grands domaines permettent la conservation et la multiplication du gibier de toutes espèces.

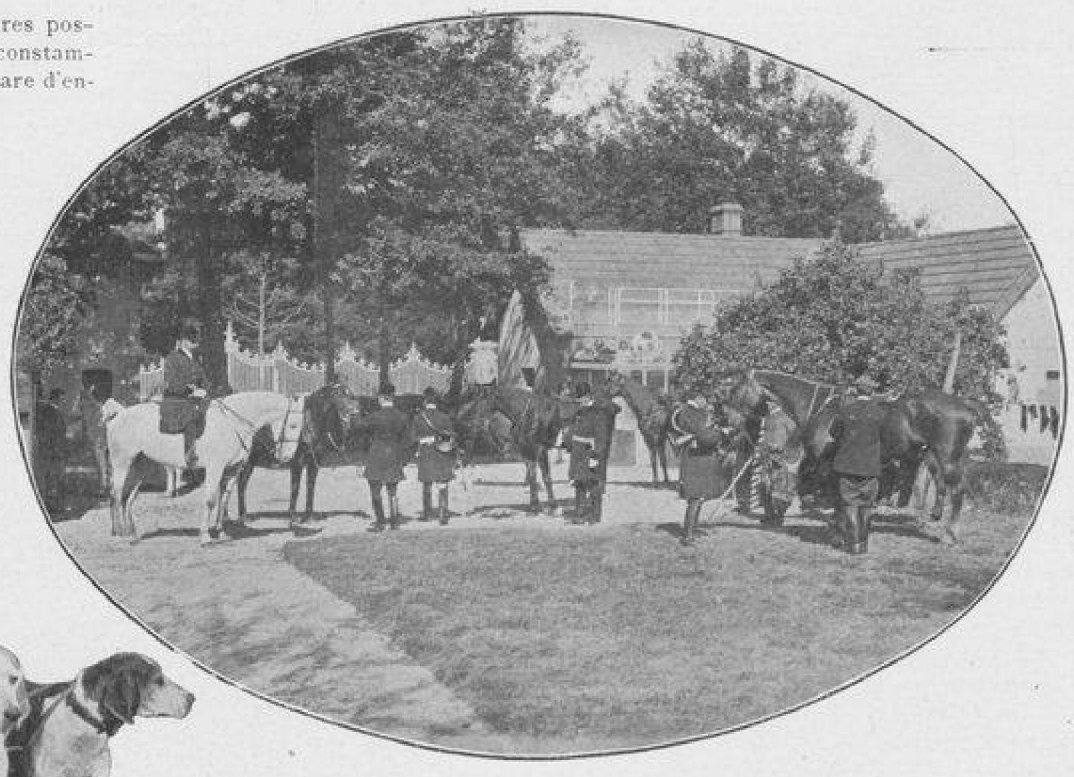
Avant l'année 1850, beaucoup de propriétaires possédant des meutes de 15 à 40 chiens chassaient constamment pendant toute l'année et il n'était pas rare d'entendre, le même jour, deux ou trois chasses dans la même forêt.

Il en résultait que malgré des conditions exceptionnelles de repeuplement, les sangliers n'étaient jamais très abondants et, en outre, tel quartanier ou solitaire qui devant un vautrait aurait fourni un courre émouvant et procuré des jouissances à un grand nombre de veneurs, était exposé à tomber sous la balle d'un *fusilio* égoïste chassant isolément avec une quinzaine de briquets.



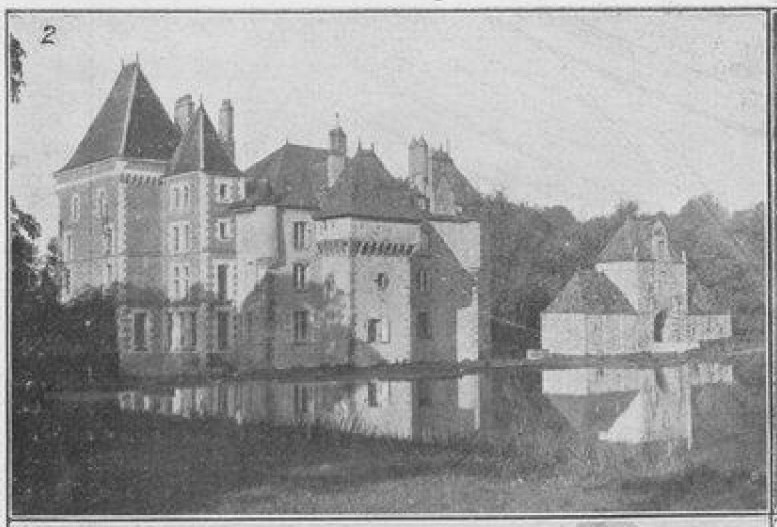
LE PIQUEUR BAUDOIN. — TYPES DE CHIENS DE L'ÉQUIPAGE

Le comte Amable des Roys, propriétaire du château d'Avrilly, comprenant l'avantage qu'il y aurait à se grouper en société, proposa aux fermiers de la chasse des forêts domaniales de renoncer à poursuivre isolément les sangliers et de lui réserver ces animaux, s'engageant à créer un vautrait aux laisser-courre duquel ces Messieurs seraient invités de droit.



UN RENDEZ-VOUS AU CHENIL DES BORDES
CHEZ LE COMTE DE MONTLIVAULT

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

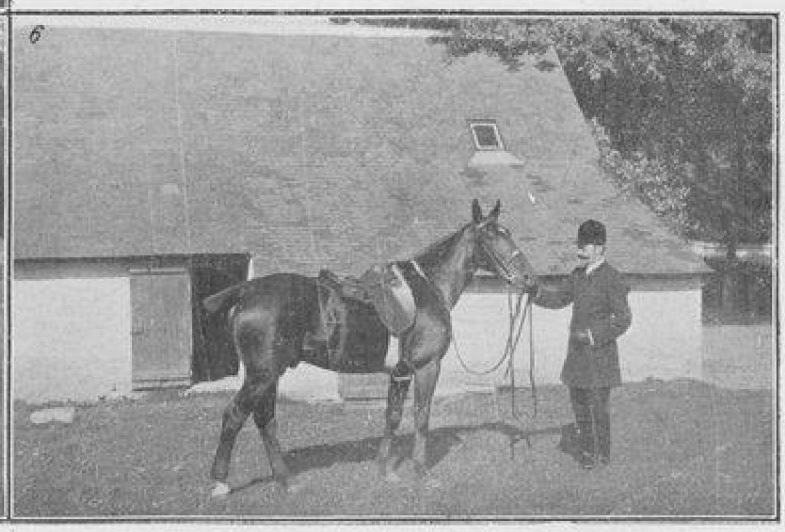












Cette proposition qui répondait aux désirs de tout le monde fut acceptée avec enthousiasme, et une société, qui prit le nom de *Rallie-Bourbonnais*, fut immédiatement constituée sous la présidence du comte Gaspard de Bourbon-Chalus.

Elle était composée des fermiers du droit de chasse dans les forêts domaniales de l'arrondissement de Moulins, tous jeunes, brillants sportsmen, animés du même esprit et des mêmes goûts cynégétiques.

Leurs noms méritent d'être conservés. C'étaient :

Comte de Bourbon-Chalus, président; comte A. des Roys, maitre d'équipage ; comte de Bourbon-Busset ; marquis de Beaucaire ; marquis de Chavagnac; comte de Chavagnac; Léon Collas; baron Durye; Émile Gardien; Hastier de la Jolivette ; comte E. Boutry; Léon Cordez ; Ludovic de Praingy ; Léopold de Praingy ; E. de Laboutresse ; Alexis Moulin ; Alexis Thonier ; Martinat de Chaumont; baron de la Brousse; vicomte de Louvencourt.

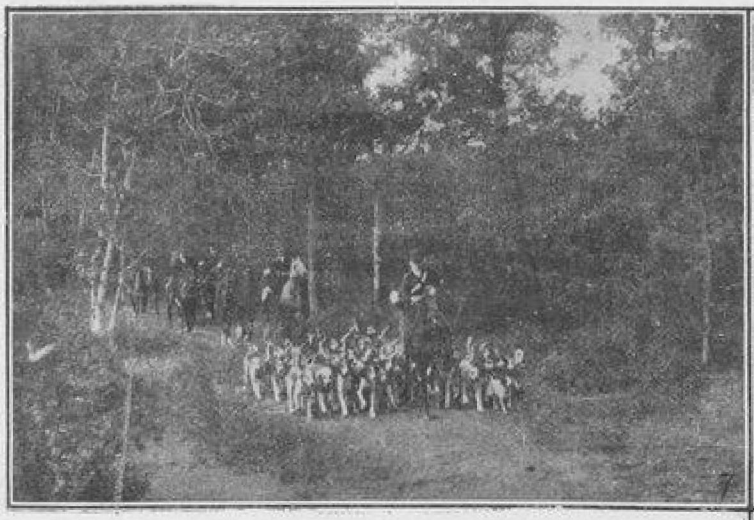
L'équipage, propriété du comte des Roys, était formé de 70 fox-hounds, conduits par un premier piqueux, Louis Besson, et son second, Joachim, qui avait déjà chassé le cerf à Chantilly, et jusqu'à la fin de leur vie ont fait retentir toutes les forêts du Bourbonnais de leurs éclatants bien-aller.

La tenue adoptée était : bleu de roi avec parements de velours noir, gilet grenat, culotte velours bleu ; bouton or et argent avec la légende *Rallie-Bourbonnais* et au milieu une tête de sanglier.

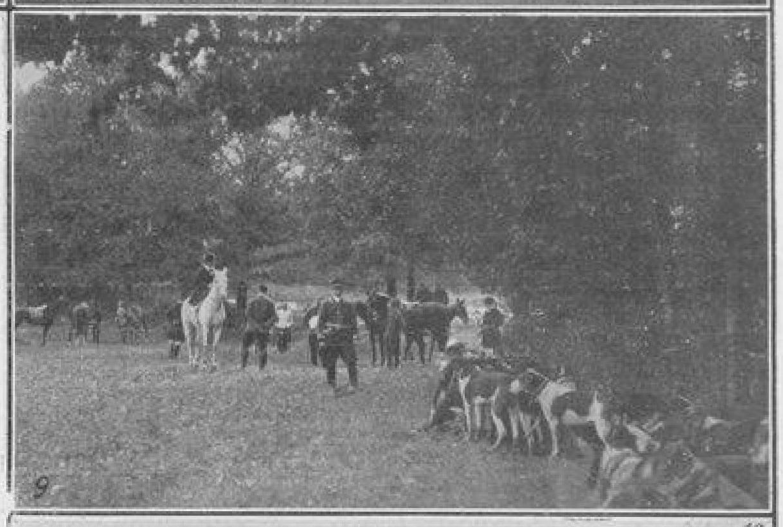
La première chasse officielle du Rallie-Bourbonnais eut lieu le 3 novembre 1855 ; le rendez-vous était donné aux Loges Barrot, près de Montbeugny. Il s'y trouva une affluence considérable composée des sociétaires, des jeunes gens de Moulins, des officiers de la garnison et de tous les vieux veneurs et chasseurs de la région ; ces derniers, habitués à rapprocher pendant des heures et à briser le soir sur la voie de leur animal qu'ils rattaquaient le lendemain pour ne le

1. et 2. Le château d'Avrilly. — 3. La sortie du chenil. — 4. Le comte Jean de Chabannes visitant ses chiens au chenil. — 5. Les piqueux.
6. Hunter de M. Gautier, type de cob du Bourbonnais.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation









prendre parfois que le troisième jour, venaient avec une curiosité mêlée d'une forte pointe de dénigrement mal déguisé, voir un équipage qui attaquait en quelques instants et sans bruit un sanglier donné à bout de trait, qui en faisait suite très vite sans beaucoup crier mais qui, après deux heures au plus, le mettait hallali avec des abois formidables.

Grâce à saint Hubert, toutes les circonstances favorables à la menée des chiens de pur sang furent réunies ce jour-là : un grand sanglier seul, à bout de trait, bien attaqué, débuchant de suite après le découpler et, en outre, un temps favorable.

Aussi cette première chasse réussit à souhait : le sanglier fut porté bas dans les bois de Laide.

Mais tous les laisser-courre du vautrait ne se ressemblèrent pas et quand l'animal était loin de la brisée, quand il se faisait chasser dans des fourrés sans débucher, quand le relais était découplé en queue ou que le temps était mauvais, toutes circonstances qui se présentaient souvent, on sonnait la retraite manquée.

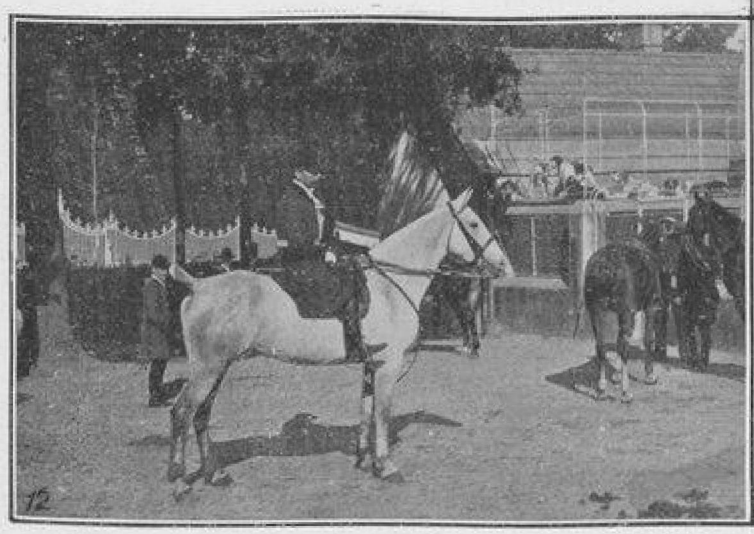
Néanmoins tous les rendez-vous de Rallie-Bourbonnais aux environs de Moulins réunirent toujours une brillante assistance.

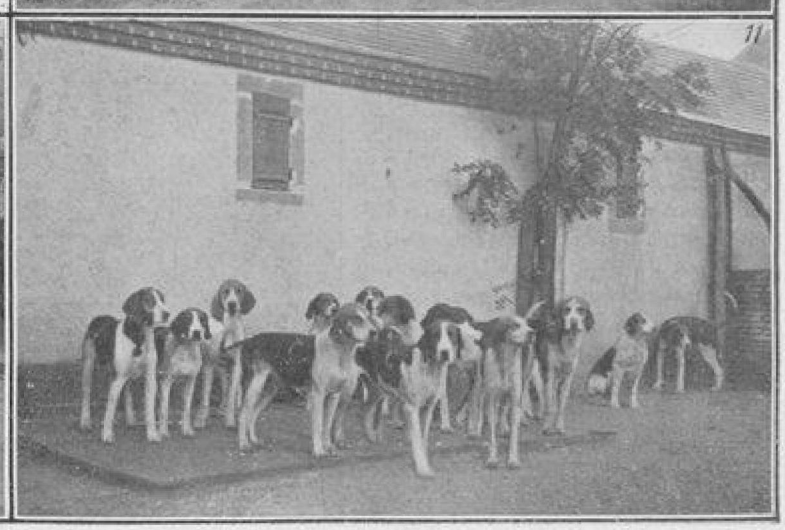
Au bout de six ou sept ans, vers 1861, le comte des Roys, renonçant à chasser, vendit l'équipage et la Société fut dissoute de ce fait.

Les actionnaires des forêts de l'État se remirent chacun de leur côté à chasser isolément en continuant de porter la tenue de Rallie-Bourbonnais, et ceux qui leur succédèrent après des décès ou des démissions, agirent de même sans essayer de se reconstituer en Société, jusqu'en 1870, où la guerre et la Commune désorganisèrent tout en France, la chasse comme le reste.

Les veneurs pour la plupart quittèrent alors la dague et la carabine pour s'armer du sabre ou du fusil de munition.

En 1872, quand l'ordre fut relativement rétabli, on se souvint qu'il





7. En forêt. — 8. Un rendez-vous aux Bordes — 9. En attendant l'attaque. — 10. M. de Rasilly. — 11. Les chiens sur le banc dans le chenil. 12. M. Munet sur son hunter, né et élevé dans le Bourbonnais.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

restait encore des chiens au chenil et on constata que les bois abondaient en grands sangliers qui, fuyant les bruits du canon, avaient émigré des forêts de l'Est pour venir chercher dans le Centre le calme et la tranquillité.

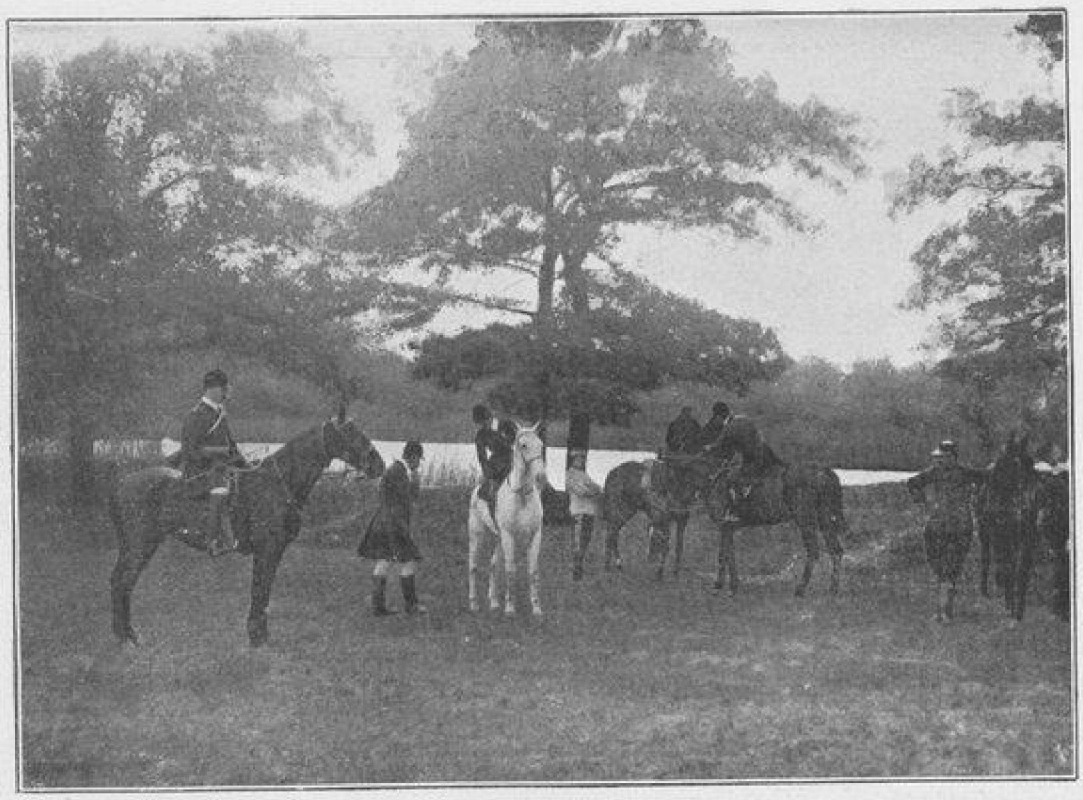
MM. Clayeux, qui avaient pu conserver leurs chiens, recommencèrent à chasser dans les bois des Fougis, de Coulon et de Chapeau.

M. de La Boutresse et le comte de Barral remontèrent un petit équipage et reprirent la tenue Rallie-Bourbonnais ; ils découplèrent dans les bois de Neuilly, de Mulnay, de Dornes et d'Avril.

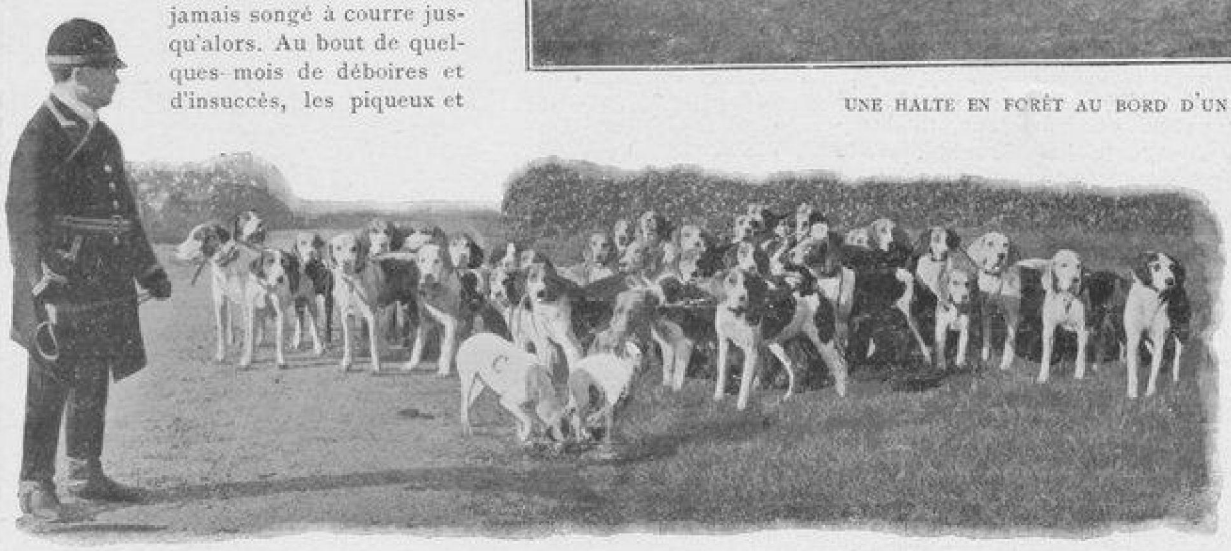
Les animaux étaient nombreux ; il n'y avait pas besoin de se déplacer, et pendant quelques années les rendez-vous purent être donnés dans un rayon maximum de 17 kilomètres de Moulins.

Mais ce beau temps ne dura pas longtemps.

En 1879, il ne restait plus un seul sanglier dans le pays. On se rejeta sur les chevreuils, que l'on n'avait jamais songé à courre jusqu'alors. Au bout de quelques mois de déboires et d'insuccès, les piqueux et



UNE HALTE EN FORÊT AU BORD D'UN ÉTANG



LE VAUTRAIT DU RALLIE-BOURBONNAIS

les chiens acceptèrent de changer d'animal et ne tardèrent pas à prendre facilement et régulièrement.

Mais beaucoup de veneurs, n'appréciant pas une chasse qui exige trop de science et de patience, qui ne demande qu'un parcours de quelques centaines d'hectares, à laquelle il n'y a pas d'hallali, pas de travail de limier et qui n'est souvent qu'un long et lent forlonger, accrochèrent définitivement leur trompe au râtelier et la tenue bleue de Rallie-Bourbonnais ne parut plus dans les forêts.

Tout d'un coup, vers 1896, on vit réapparaître, çà et là, quelques sangliers auxquels on ne fit d'abord pas attention ; mais l'année suivante, à Grosbois, à Chapeau, à Moladier, on constata la présence de marcassins et de bêtes de compagnie.

Il n'existait plus alors que le seul vautrait de M. Albert Thonier, un jeune homme passionné pour la grande vénerie, qui faisait de longs déplacements dans les forêts de la Creuse, d'où les sangliers n'avaient jamais disparu. Il vint à Moulins avec son équipage, le *Rallie-Miramôbel*, composé de bâtards endurants, bien mordants et de haut pied et qu'il savait diriger avec une habileté et un entrain incomparables.

Après l'avoir vu chasser, après avoir fait avec lui les débuchers de Grosbois à Bagnolet, de Moladier à Châtel-de-Neuvre, de la Feuillasse à Mijarmier, après avoir été témoins des émouvants hallalis de grands sangliers, les vieux veneurs retrouvèrent leur ardeur d'autrefois et les jeunes déclarèrent qu'*il n'y avait qu'une chasse, celle du sanglier*. Entre temps, les animaux revenaient de plus en plus nombreux : ils pullulaient dans les forêts du Nivernais et du Charolais.

Quelques anciens, se rappelant les souvenirs d'autrefois, parlèrent de former une Société et de reconstituer sur de nouvelles bases l'an-



LA VUE

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

cien Rallie-Bourbonnais. L'excellent vautrait du comte de Boberil était en vente : c'était une occasion unique pour un début.

Le vautrait fut acheté et la Société fut constituée en 1898. Elle est composée aujourd'hui de MM. le comte de Chabannes-Lapalice, président ; Ernest Olivier, P. Delageneste, comte de Rasilly, vicomte de Montlivault, E. Munet, marquis de Bartillat, vicomte de Conny, E. Gautier, A. Cordez.

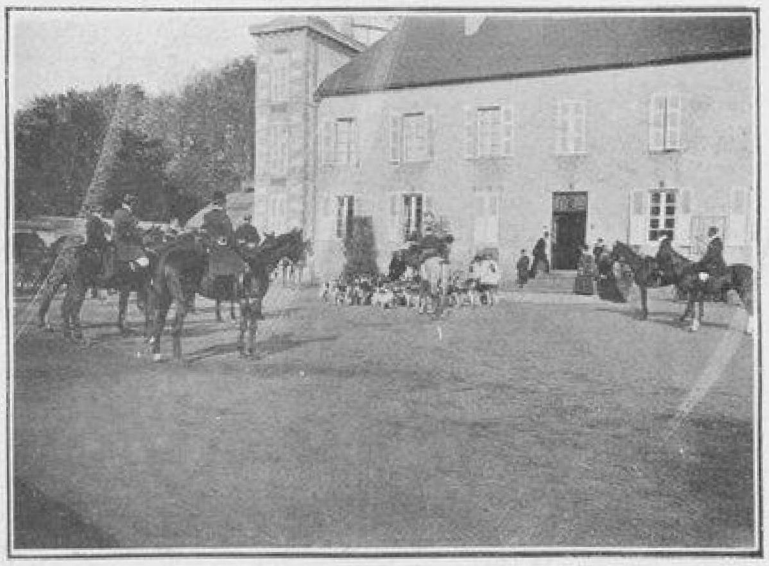
Le même bouton a été conservé, mais la tenue a été modifiée : elle est rouge, avec parements verts, gilet et culotte verts, bottes de vénerie.

L'équipage compte actuellement 70 chiens, tous bâtards du Haut-Poitou, de même taille et de même robe, formant un ensemble bien homogène.

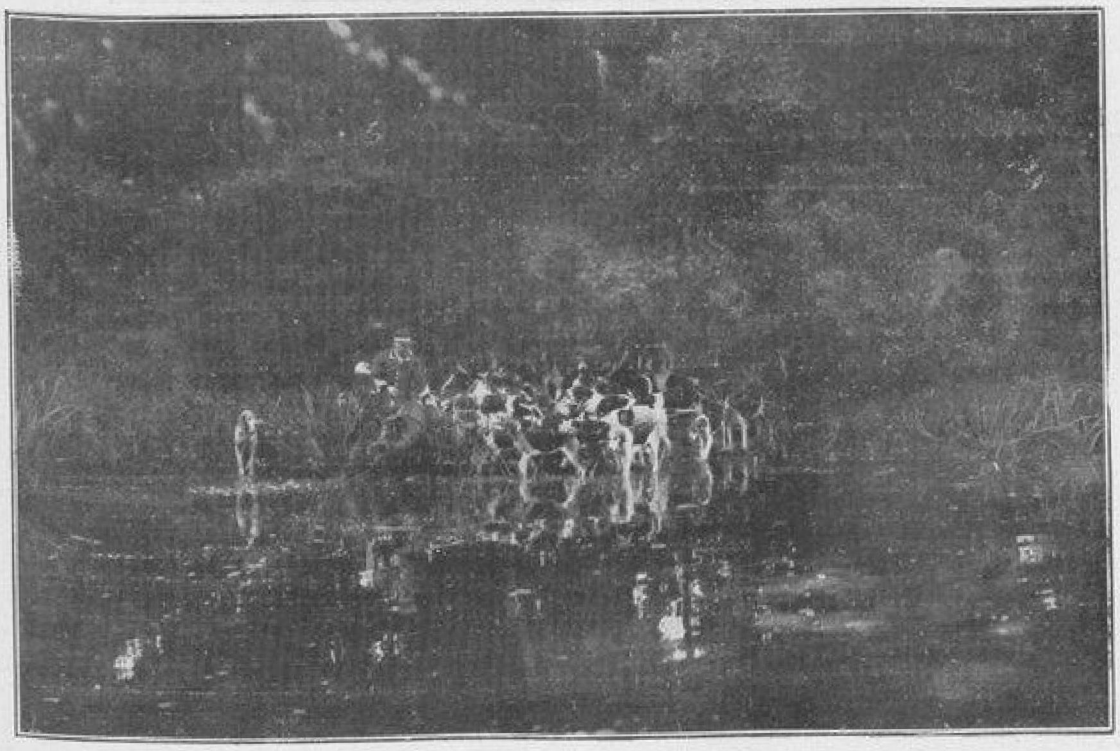
Il se remonte par l'élevage : les jeunes chiots, dès le sevrage, sont placés chez des métayers où ils restent jusqu'à quinze ou dix-huit mois, époque où ils entrent au chenil.

Baudoin, piqueux chez le comte de Boberil, a suivi ses chiens et est entré au Rallie-Bourbonnais, ayant sous sa direction un second piqueux et un valet de chiens à pied.

Bien qu'il soit presque toute la saison en déplacement, le vautrait, sauf les temps de neige ou de trop forte gelée, découple à peu près régulièrement deux fois par semaine et prend en moyenne une trentaine d'animaux toujours servis au couteau. Il chasse dans l'Allier, la Nièvre et Saône-et-Loire, dans des bois et forêts appartenant aux sociétaires ou amodiés par eux, et en outre il est invité chaque année



LA SAINT-HUBERT EN 1904 AUX RAMILLONS



HALLALI !

par des propriétaires qui lui offrent les sangliers de leurs domaines, notamment M. E. Simons, au château du Magnet (Indre), le comte de Saint-George, au château de Bagnard, et le comte de Barral, dans l'Allier, le prince de Montholon, en Saône-et-Loire, le comte de Mandelot et le vicomte de Soultrait, en Nivernais, etc.

Une nombreuse assistance de chasseurs et sportsmen de la région se trouve toujours au rendez-vous et, en outre des sociétaires, on y remarque régulièrement plusieurs autres veneurs et d'intrépides amazones : Mmes la comtesse de Rasilly, de Saint-Hillier, la comtesse de Mandelot, MM. Charles de Charette, de Mandelot, de Bricourt, A. Robert, L'Héritier, sont des assidus de tous les laisser-courre.

Rallie-Bourbonnais fête régulièrement Saint-Hubert avec tout le cérémonial traditionnel.

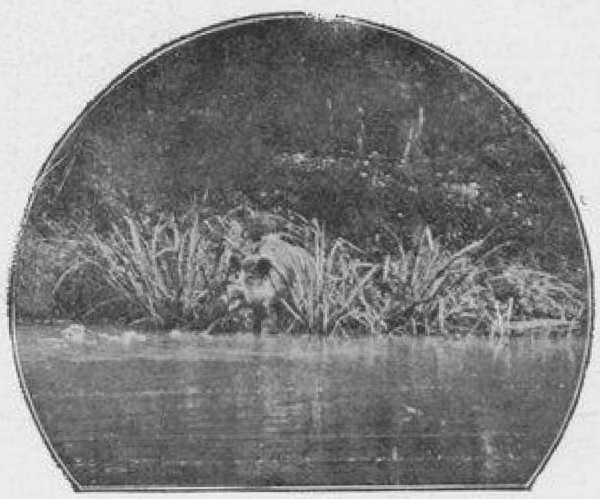
Le 3 novembre, il est ordinairement en déplacement à Azy-le-Vif (Nièvre), et c'est dans l'église de ce petit village, situé en plein centre de forêts, qu'est célébrée la messe.

Cette année, c'est dans la chapelle des Ramillons, près Moulins, que les trompes de l'équipage ont accompagné les prières adressées par le prêtre au patron des veneurs.

Après la bénédiction donnée devant le perron du château, on alla immédiatement dans la forêt de Moladier frapper à la brisée de M. Ernest Olivier, le doyen des sociétaires, qui avait voulu en cette journée solennelle faire le bois lui-même et donner à courre à ses amis le grand sanglier qui fréquentait les environs de sa demeure.

La brisée était excellente et on n'avait pas eu le temps de découpler tous les chiens que déjà la fanfare de Saint-Hubert annonçait à tous les échos de la forêt que le grand sanglier était debout.

Ces bois n'étaient pas sa demeure habituelle, il n'en était que l'hôte passager. Aussi, après une rapide randonnée, il quitta la forêt et s'élança dans la plaine, entreprenant sans hésiter un long débucher. Malheureusement, il avait pu prendre quelque avance ; il faisait très chaud, très sec, et les chiens avaient une peine extrême à suivre la voie dans les champs ensemencés, réduits en une poussière aride. Il traversa l'Allier, près de Chemilly : les veneurs et les chiens firent de même ; il parcourut ensuite des prairies et des pacages, circulant au milieu de nombreux troupeaux de bœufs et de poulains. La voie devint de plus en plus pénible ; le sanglier prenait une avance de plus en plus grande ; la nuit tombait quand on arriva aux bois Donjon et il fallut se résigner à reprendre les chiens et à sonner la retraite manquée. Cet insuccès est dû à la persistance de la sécheresse. C'était, depuis le commencement de cette saison, la quatrième chasse du vautrait et l'hallali avait été sonné trois fois.



Les chiens et les chevaux sont en parfaite condition, la remonte est assurée, les sociétaires sont jeunes, ardents, entreprenants : Rallie-Bourbonnais peut espérer de brillants laisser-courre et d'enivrants débuchers.

HUNTSMAN.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation